



ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE GENERALE DU DOMAINE DU PARC (A.S.L.G.D.P.)
4 Avenue Jean de la Bruyère 78590 NOISY LE ROI

**PROCES-VERBAL DE LA CONSULTATION TENUE PAR
CORRESPONDANCE OU PAR VOIE ELECTRONIQUE
(ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE)
LE 6 MAI 2025**

L'an deux mille vingt-cinq.

Le mardi 6 mai à 20h15 au siège social.

Monsieur Pierre-Olivier MARIE, Président de l'A.S.L.G.D.P. rappelle aux membres de l'ASLGDP que préalablement à la consultation par correspondance ou par voie électronique le Syndicat de l'A.S.L.G.D.P. a organisé, le 10 avril 2025 à 20h00 aux Anciennes Ecuries à Noisy-le-Roi, une réunion d'information et d'échanges sur le bilan de l'exercice 2024 et les projets pour 2025.

Monsieur Pierre-Olivier MARIE agissant en qualité de Président de l'A.S.L.G.D.P., déclare et constate aux termes du présent procès-verbal :

Que les résolutions ci-après ont été soumises au vote des membres de l'A.S.L.G.D.P. au moyen d'un formulaire de vote par correspondance et d'un courriel avec un lien pour un vote électronique.

Que les 504 copropriétaires, membres de l'A.S.L.G.D.P., ont été convoqués individuellement de la façon suivante : 68 par lettres recommandées avec AR et 436 par courrier électronique, adressés le 27 mars 2025.

Que pour adresser le formulaire de vote dûment complété et signé à l'A.S.L.G.D.P., ou pour participer par lien électronique au vote, les copropriétaires disposaient d'un délai expirant le mercredi 30 avril à minuit.

Dans la convocation, étaient présentés :

- le rapport moral et financier pour l'année 2024 ;
- le tableau des dépenses 2024 ;
- le budget de fonctionnement prévisionnel 2025 ;
- le budget des travaux proposés en 2025 ;
- la cotisation 2025 proposée ;
- le texte des résolutions proposées ;
- le formulaire de vote par correspondance.

Que le délai de réponse est expiré et que les formulaires de vote par correspondance et les participations par lien électronique sont décomptés.

Qu'il ressort de ce décompte que d'une part, 273 participations par vote électronique et d'autre part, 33 formulaires de vote, ont été réceptionnés, soit un total de 306 membres votants.

Qu'en application des dispositions législatives, il est indiqué ci-dessous le nom des membres ayant adressé une réponse dans les délais impartis et donc ayant participé à cette consultation :

M. et Mme ABADIE Nicolas / M. et Mme ABRY Pierre / M. et Mme ALBAUT Michel / Indivision ALLOUN - COQUELLE / M. et Mme AMARAL / M. et Mme ASTIER Vianney / M. et Mme AUDAIS Jérôme / M. et Mme AUDEBERT Michel / M. et Mme AUGER - SZCZEPANEK / M. et Mme BALLAN Laurent / M. et Mme BARBAULT Jean-Pierre / M. et Mme BARBONNE Alain / M. et Mme BARINET Patrick / M. et Mme BARNES Christopher / M. et Mme BAUJARD / Mme BAZIRE Marie / M. et Mme BELOUARD Jean-Marc / M. et Mme BERARD Olivier / M. et Mme BERENBACH Bruno / M. BERGER et Mme MORIN / M. et Mme BERTHELOT Pierre / M. et Mme BEYLEMANS Christian / M. et Mme BILHAUT / M. et Mme BIZEC Didier / M. et Mme BLAINEAU Daniel / M. et Mme BLANCHON / Mme BLANQUART Sylvie / M. et Mme BOCQUET Hervé / M. et Mme BOISRAMÉ Michel / M. et Mme BOLLINGER Stéphane / M. et Mme BONNEVILLE / M. BONSERGENT Jacques / M. BOREL / M. et Mme BOUANA Serge / M. et Mme BOUAZIZ / M. et Mme BOUDAILLIEZ / M. et Mme BOUDOT Emmanuel / M. et Mme BOULENGIER Bernard / M. et Mme BOULEY Nicolas / Indivision BOULLET - MERCIER / M. et Mme BOULTON / Mme BRISAC Valérie / M. et Mme BRIVATI / Indivision BROQUET - THIRIONET / M. et Mme BRUGIERE Jérôme / M. et Mme BRUNEL / M. et Mme BUCHON Michel / M. et Mme de BUCY Nicolas / M. et Mme BUISSON Jacques / M. et Mme BUSSIERE Paul / M. et Mme CADIOU Christophe / M. CALLEGARI Olivier / M. et Mme CARON Jean-François / M. et Mme CARON Christophe / M. et Mme CHAFFANJON Jean-Marc / M. et Mme CHAZAL Jacques / M. CLAVELLOUX Rolland / M. et Mme COEUR Jean-Pierre / M. et Mme COHEN Thierry / M. COLLARD Daniel / M. et Mme COLLETAZ Bernard / M. et Mme COQUEMON François / M. et Mme CORTET Yves / M. et Mme CULTRU Michel / M. DALET et Mme GUIO / M. et Mme DALLIBERT Cédric / M. et Mme DARRAGON Philippe / M. et Mme DAUBET Olivier / M. et Mme DAUSSY Philippe / M. et Mme DE BOULARD / M. et Mme DECROIX Laurent / M. et Mme DELAGARDE / M. DELANAUD et Mme HURTUT / M. et Mme DELSAUX / DEMAGILIS / M. et Mme DESCAMPS / M. et Mme DESCH Jean-Michel / Mme DEVERGIES / Indivision DIGUET - DAVIGNON / M. et Mme DORMOY / M. et Mme DUMOLLARD Denis / M. et Mme DUMOUSSEAU Benoit / M. et Mme DUPONT Pascal / M. DUPONT-PILLETTE et Mme TEK / M. et Mme DUSSAIN Alexandre / M. et Mme DUSSERE Jérôme / M. et Mme DUTHIL / M. DUTOIT Géraud / M. et Mme DUTOT Guy / M. et Mme DUVAL Régis / Mme DUVAL RICHARD Delphine / M. et Mme EFFROY Cédric / M. et Mme ESSID Aben / M. ESTRADE et Mme MEUNIER / M. et Mme ETUR Jacques / Mme EVAIN Chantal / M. et Mme FAIVRE RICHARD / M. et Mme FALCOT / M. FAYE Pascal / M. et Mme FERON Olivier / M. et Mme FIGHIERA / M. et Mme FINIEL / M. et Mme FONTAINE Guillaume / M. et Mme FORGES Philippe / M. et Mme FOSSE Olivier / M. et Mme FOURCHY / Indivision FOURNIER - SAVRY / M. et Mme FRAICHARD Antoine / M. et Mme FRANCOIS Guillaume / M. et Mme FREMINET Cyrille / M. FREUDENBERG Frédéric / M. et Mme GAILLY DE TAURINES / M. et Mme GANSWINDT Harald / M. et Mme GARAND / Mme GARRAUD Roxana / Mme GAUDIN Nathalie / M. et Mme GAUTHE Pierre / Mme GAUTHIER Christiane / Mme GAVAUDAN / M. et Mme GENOT Marc / M. GERARDIN Bruno / M. et Mme GESLIN / M. et Mme GIELLA Robert / M. et Mme GIRY Philippe / M. et Mme GITTON Rémy / M. et Mme GITZ / M. et Mme GODIN Gilles / M. et Mme GOUEMAND / Indivision GOUFFAULT - ALEKSEEVA / M. et Mme GOUIRAN Sylvain / M. et Mme GOUZE DE SAINT-MARTIN / M. et Mme GRAVIER Eric / M. et Mme GUERQUIN Marc / M. et Mme GUETIN Cyril / M. GUEUDRE et Mme VERNEAU / M. et Mme GUIBE Denis / M. et Mme GUYOT Benoît / M. et Mme HANNON Frédéric / M. et Mme HENIMANN François / M. et Mme HEURTEBIZE Marc / M. HOLL Carl et Mme PAYET Emeline / Indivision HUDE - MARTIN / M. et Mme JARROIR Thierry / M. P. JAY et Mme C. BOUVIER / M. et Mme JEANBART Claude / M. JOSEPH Hervé / M. et Mme JOUIN Benoit / M. et Mme JOURDAN Stéphane / M. et Mme JUTEAU Christian / M. et Mme KADDOUR / M. et Mme KEPENEGHIAN Mark / M. et Mme KERANDEL Jean-Michel / Indivision KERTOUBI - LAOUT / M. et Mme KIENTZ Roland / M. et Mme LABARTHE Michel / Mme LACAILLE / M. et Mme LACAZETTE Gérard / M. et Mme LAFEUILLE / M. et Mme LAMBERTUCCI / M. LAMBOTTE / M. et Mme LANOE Erick / M. et Mme LAPIERRE /



M. et Mme LARRANDUCHE / M. et Mme LE FOUEST Christophe / M. et Mme LE MÉCHEC / M. et Mme LE MOIGNE Hervé / M. LE ROUX Emmanuel / M. LE STER et Mme LE BEC / M. et Mme LE STRAT Yves / M. et Mme LECERF Guillaume / M. et Mme LECOMTE Eric / M. et Mme LEDUCQ / M. F. LEFEVRE et Mme F. KHADHRAOUI / M. et Mme LEGRAND Stéphane / M. et Mme LEON Olivier / M. et Mme LEROUX / M. et Mme LEROY Grégory / Mme LHERMITE Amélie / M. et Mme L'HOSPITALIER / Indiv. L'HOTELLIER - GERMAN / M. et Mme LINDET Patrice / Indivision LONG - COTTIN / Indivision LOTY - LEGRAND / M. MACE et Mme FERON / M. Mme MAGALHAES OLAVO CORREA / M. MAGNE Jean / M. MAHIEUX et Mme MORVAN / Mme MAILLARD - COLOMBAZ Claire / M. et Mme MALBRANCKE Thierry / MAPJ / M. et Mme MARIE / M. et Mme MARION CAMBON / M. MARTIN Arnaud / M. et Mme MARTIN Nicolas / M. MCMAHON et Mme KIRNENKO / Indivision MEDARD - ALAGUERO / M. et Mme MELIQUE Jean-Marc / M. et Mme MENAGER Pascal / Mme MERIKHIAN Mina / M. et Mme MERLATEAU Eric / M. et Mme MEURISSE Dominique / M. MIGNOLET et Mme YVON / Mme MILHIET Annie / M. et Mme MIMAUT Michel / M. et Mme MITRECE Etienne / M. et Mme MOISSON Philippe / M. et Mme MOISSONNIER / Indivision MORALES - RIEWE . / M. et Mme MORCEL Jacques / M. et Mme MOREAU Jacques / M. et Mme MOUCHONNET Bruno / M. et Mme MOURET Frédéric / M. et Mme NANCY Pierre-Yves / Mme NANQUETTE Pascale / M. et Mme NICOLAS / M. et Mme NOEL Fabien / M. et Mme NONY Jean-Marc / Mme OBELLIANNE Severine / M. et Mme OGER Philippe / Mme OLLIVRO Michel / M. et Mme OSOUF Serge / M. et Mme PAGET David / M. et Mme PAVIE Claude / M. et Mme PERRAUD Bertrand / Mme PERRIN Hélène / M. et Mme PERROT Hervé / Indivision PESTIPONT - TRUONG / M. PEZET et Mme EGLOFF / M. PHRASSIAS Patrick / M. PICARD Franck et Mme GAUVIN Amélie / M. et Mme PICHON / M. et Mme PIEDELOUP Nicolas / M. et Mme PIERRE Bertrand / M. et Mme PINET Bernard / M. et Mme PLONCARD Pierre / M. POIZAT Hervé / M. et Mme POLGE Yves / Mme PORET Françoise / M. et Mme POREZ Jacques / M. et Mme POULAIN Jean-Luc / M. et Mme POYART Laurent / M. et Mme PY Vincent / R.M.F. / M. et Mme RAJ Hanas / M. RAMPAZZO et Mme PLEAU / M. et Mme RAMPI Eric / Indivision RAPIOR - GILBERT / M. et Mme RATTIER / M. et Mme RAVIN François / M. et Mme RE Fabio / M. et Mme REBOURG Olivier / M. et Mme REICHERT Olivier / M. et Mme RENAUDIN Philippe / M. et Mme REVAULT Jean / M. REYDET & Mme LEBORGNE / M. et Mme RIOU Olivier / Mme ROCHER Chantal / Mme ROGAT Régine / M. et Mme ROLLE / M. et Mme ROMAIN Christophe / M. et Mme ROMEDENNE - LAGRANGE / M. et Mme ROSSET Thierry / M. et Mme SAGEOT / M. SAINT FELIX et Mme BOUCHET / M. et Mme SAMOUILHAN / M. et Mme SCHAUB / M. et Mme SCHRUB / M. et Mme SCHWOB Jacques / M. et Mme SEMOUX Patrice / M. et Mme SERY Hervé / M. et Mme SEVENO / M. et Mme SIGAUD Jean-Bernard / M. et Mme SIMON Kévin & Fanny / M. et Mme SINGER Laurent / Mme SINSOLLIER Catherine / M. SIRYANI Jaouadat / M. et Mme SOQUET Jean-Luc / Indivision SOYEZ - FROHNHOFER / M. STANISLAWIAK / Indivision SUDRY - LE MEIGNEN / M. et Mme TABARY Jean-Philippe / M. et Mme TANTY / M. et Mme TARET / M. et Mme TERCINIER Christian / M. et Mme THEZEE Laurent / M. et Mme THOMAS Thierry / M. THORBURN et Mme BERGERON / M. et Mme TIMSIT Marc / M. TISSERAND / M. et Mme TON-THAT / M. et Mme TORO / M. et Mme TORO Hervé / M. TREMBLAY et Mme DUPONT / M. et Mme UGHETTO MONFRIN / M. et Mme VAN DER WERF / Mme VANDEPOORTER Tanya / M. et Mme VARRET Rémi et Laura / M. VASSILACOS et Mme JACKSON / M. et Mme VERDELHAN DES MOLLES Bruno / M. VERREY Vincent et Mme FAUQUETTE Julie / M. VERSMEE et Mme HUBERT / M. et Mme VICARI Alain / M. et Mme VORMS Philippe / M. et Mme WITT / M. et Mme YAZBECK / M. et Mme ZEIG Pascal.

Que les formulaires de vote par correspondance, le formulaire exporté des résultats des votes par lien électronique et le compte rendu des réponses certifiés sincères et véritables par le Président, permettent de constater que la participation des membres de l'A.S.L.G.D.P. à la consultation a été la suivante :



Membres ayant participé au vote : 306 représentant 306 voix / 504 voix
Soit une participation de 60,7%.

➤ **Membres ayant valablement voté : 306 représentant 306 voix / 504 voix**

➤ **Membres ayant remis un bulletin nul : 0 représentant 0 voix / 504 voix**

Membres n'ayant pas participé au vote : 198 représentant 198 voix / 504 voix

Soit un total de 504 membres représentant 504 voix / 504 voix, soit 100%

Il est précisé que le vote blanc à une résolution n'est pas comptabilisé dans les suffrages exprimés pour cette même résolution.

Que le nombre de voix des membres ayant participé à la consultation écrite est supérieur à la moitié de la totalité des voix des membres constituant l'A.S.L.G.D.P. Le quorum étant atteint, la consultation écrite est donc valable.

Ordre du jour des résolutions soumises au vote :

1. Election du Président de séance
2. Election du Secrétaire de séance
3. Approbation du rapport moral et d'activités du syndicat pour l'année 2024
4. Approbation du rapport financier du Trésorier du syndicat pour l'année 2024
5. Approbation des comptes de l'exercice 2024
6. Quitus au syndicat
7. Approbation du budget prévisionnel pour l'exercice 01/01/2025 au 31/12/2025
8. Réfection des WC et du local technique du Point Parc pour un budget maximum de 4.000,00 Euros
9. Travaux de nettoyage et d'élagage des arbres sur l'ensemble de la Zone de Loisirs pour des raisons réglementaires et de sécurité pour un budget maximum de 4.000,00 Euros
10. Réparation de la barrière cassée de la zone de Loisirs (Rue Ravel) et remise en état du muret en brique de l'entrée (à l'identique de l'existant) pour un budget maximum de 1.800,00 Euros
11. Démoussage, nettoyage et pose d'un produit hydrofuge sur la totalité des barrières de la clôture de la zone de loisirs pour un budget de 2.900,00 Euros
12. Proposition de nomination de Mme Marie-Françoise SCHAUB au bureau du syndicat de l'ASLGD
13. Proposition de nomination de M. Fabien TANTY au bureau du syndicat de l'ASLGD
14. Proposition de nomination de Mme Valérie BERGERON au bureau du syndicat de l'ASLGD
15. Proposition de nomination de Mme Sophie CADIOU au bureau du syndicat de l'ASLGD
16. Proposition de nomination de M. Bernard PINET au bureau du syndicat de l'ASLGD
17. Proposition de nomination de M. Pierre-Olivier MARIE au bureau du syndicat de l'ASLGD
18. Proposition de nomination de M. Luc MEDARD au bureau du syndicat de l'ASLGD
19. Proposition de nomination de M. Jean-Luc SOQUET au bureau du syndicat de l'ASLGD
20. Proposition de nomination de M. Goran WITT au bureau du syndicat de l'ASLGD
21. Proposition de nomination de M. Remi VARRET au bureau du syndicat de l'ASLGD
22. Proposition de nomination de M. Hervé TORO au bureau du syndicat de l'ASLGD



Le Président constate que les résultats de la consultation sont les suivants :

Première résolution – Election du Président de séance

Après avoir pris connaissance de la candidature de M. Pierre-Olivier MARIE en tant que Président de séance, l'Assemblée Générale approuve cette nomination.

Votants : 306 Suffrages exprimés : 305 voix / 504 voix

Pour : 290 voix - Contres : 2 voix - Abstentions : 13 voix ; ***Cette résolution est adoptée.***

Deuxième résolution – Election de la Secrétaire de séance

Après avoir pris connaissance de la candidature de Mme Clémentine YVON en tant que Secrétaire de séance l'Assemblée Générale approuve cette nomination.

Votants : 306 Suffrages exprimés : 305 voix / 504 voix

Pour : 295 voix - Contres : 0 voix - Abstentions : 10 voix ; ***Cette résolution est adoptée.***

Troisième résolution - Approbation du rapport moral du syndicat pour l'année 2024

Après avoir pris connaissance du rapport moral pour l'année 2024, l'Assemblée Générale l'approuve dans son intégralité.

Votants : 306 Suffrages exprimés : 305 voix / 504 voix

Pour : 295 voix - Contres : 2 voix - Abstentions : 8 voix ; ***Cette résolution est adoptée.***

Quatrième résolution – Approbation du rapport financier du syndicat pour l'année 2024

Après avoir pris connaissance du rapport financier pour l'année 2024, l'Assemblée Générale l'approuve dans son intégralité.

Votants : 306 Suffrages exprimés : 304 voix / 504 voix

Pour : 296 voix - Contres : 1 voix - Abstentions : 7 voix ; ***Cette résolution est adoptée.***

Cinquième résolution - Examen et approbation des comptes de 2024

Après avoir pris connaissance des comptes de l'exercice clos le 31/12/2024, l'Assemblée Générale approuve lesdits comptes lesquels font ressortir un bénéfice de 5 449,07 euros.

Votants : 306 Suffrages exprimés : 305 voix / 504 voix

Pour : 299 voix - Contres : 1 voix - Abstentions : 5 voix ; ***Cette résolution est adoptée.***



Sixième résolution - Quitus au syndicat

Après avoir examiné les comptes et pris connaissance des actes de gestion effectués au nom de l'A.S.L.G.D.P. par le Syndicat, l'Assemblée Générale lui donne quitus entier et sans réserve pour sa gestion arrêtée au 31 décembre 2024.

Votants : 306 Suffrages exprimés : 305 voix / 504 voix

Pour : 297 voix - Contres : 1 voix - Abstentions : 7 voix ; ***Cette résolution est adoptée.***

Septième résolution – Approbation du budget prévisionnel de fonctionnement de l'exercice 2025

Après avoir pris connaissance du budget prévisionnel de fonctionnement de l'exercice allant du 01/01/2025 au 31/12/2025, l'Assemblée Générale approuve le budget prévisionnel 2025 pour un montant de 56 120 euros.

Votants : 306 Suffrages exprimés : 305 voix / 504 voix

Pour : 289 voix - Contres : 3 voix - Abstentions : 13 voix ; ***Cette résolution est adoptée.***

Huitième résolution -Réfection du local technique et du WC au Point

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du projet de réfection du local technique et du WC au Point Parc pour un budget maximum de 4 000 €, approuve ce projet.

Votants : 306 Suffrages exprimés : 305 voix / 504 voix

Pour : 256 voix - Contres : 17 voix - Abstentions : 32 voix ; ***Cette résolution est adoptée.***

Neuvième résolution – Travaux de nettoyage, tailles et élagages sur la zone de loisirs

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du projet de travaux de nettoyage, de tailles des haies en périphérie et d'élagage des arbres sur l'ensemble de la Zone de Loisirs pour des raisons réglementaires et de sécurité pour un montant maximum de 4 000 €, approuve ce projet.

Votants : 306 Suffrages exprimés : 305 voix / 504 voix

Pour : 288 voix - Contres : 9 voix - Abstentions : 8 voix ; ***Cette résolution est adoptée.***

Dixième résolution – Réparation de la barrière cassée de la zone de Loisirs et remise en état du muret en brique.

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du projet de réparation de la barrière cassée de la zone de Loisirs (Rue Ravel) et remise en état du muret en brique de l'entrée (à l'identique de l'existant) pour un budget maximum de 1 800 €, approuve ce projet

Votants : 306 Suffrages exprimés : 305 voix / 504 voix

Pour : 285 voix - Contres : 12 voix - Abstentions : 8 voix ; ***Cette résolution est adoptée.***



Onzième résolution – Démoussage, nettoyage et pose d'un produit hydrofuge sur la totalité des barrières en béton de la clôture de la zone de loisirs

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du projet de démoussage, nettoyage et pose d'un produit hydrofuge sur la totalité des barrières en béton de la clôture de la zone de loisirs pour un budget maximum de 2 900 €, approuve ce projet.

Votants : 306 Suffrages exprimés : 305 voix / 504 voix

Pour : 253 voix - Contres : 22 voix - Abstentions : 30 voix ; ***Cette résolution est adoptée.***

Les 12 dernières résolutions portent sur les nominations au bureau du syndicat ASLGDP.

Résolution n°12 - Proposition de nomination de Mme Marie-Françoise SCHAUB

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance de la candidature de Mme Marie-Françoise SCHAUB au bureau du syndicat de l'ASLGDP, approuve cette nomination.

Votants : 306 Suffrages exprimés : 305 / 504 voix

Pour : 287 voix - Contres : 1 voix - Abstentions : 17 voix ; ***Cette résolution est adoptée.***

Résolution n°13 - Proposition de nomination de M. Fabien TANTY

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance de la candidature de M. Fabien TANTY au bureau du syndicat de l'ASLGDP, approuve cette nomination.

Votants : 306 Suffrages exprimés : 305 / 504 voix

Pour : 285 voix - Contres : 1 voix - Abstentions : 19 voix ; ***Cette résolution est adoptée.***

Résolution n°14 - Proposition de nomination de Mme Valérie BERGERON

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance de la candidature de Mme Valérie BERGERON au bureau du syndicat de l'ASLGDP, approuve cette nomination.

Votants : 306 Suffrages exprimés : 305 / 504 voix

Pour : 284 voix - Contres : 1 voix - Abstentions : 20 voix ; ***Cette résolution est adoptée.***

Résolution n°15 - Proposition de nomination de Mme Sophie CADIOU

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance de la candidature de Mme Sophie CADIOU au bureau du syndicat de l'ASLGDP, approuve cette nomination.

Votants : 306 Suffrages exprimés : 305 / 504 voix

Pour : 286 voix - Contres : 1 voix - Abstentions : 18 voix ; ***Cette résolution est adoptée.***



Résolution n°16 - Proposition de nomination de M. Bernard PINET

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance de la candidature de M. Bernard PINET au bureau du syndicat de l'ASLGDP, approuve cette nomination.

Votants : 306 Suffrages exprimés : 305 / 504 voix
Pour : 274 voix - Contres : 6 voix - Abstentions : 25 voix ; *Cette résolution est adoptée.*

Résolution n°17 - Proposition de nomination de M. Pierre-Olivier MARIE

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance de la candidature de M. Pierre-Olivier MARIE au bureau du syndicat de l'ASLGDP, approuve cette nomination.

Votants : 306 Suffrages exprimés : 305 / 504 voix
Pour : 279 voix - Contres : 5 voix - Abstentions : 21 voix ; *Cette résolution est adoptée.*

Résolution n°18 - Proposition de nomination de M. Luc MEDARD

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance de la candidature de M. Luc MEDARD au bureau du syndicat de l'ASLGDP, approuve cette nomination.

Votants : 306 Suffrages exprimés : 305 / 504 voix
Pour : 287 voix - Contres : 2 voix - Abstentions : 16 voix ; *Cette résolution est adoptée.*

Résolution n°19 - Proposition de nomination de M. Jean-Luc SOQUET

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance de la candidature de M. Jean-Luc SOQUET au bureau du syndicat de l'ASLGDP, approuve cette nomination.

Votants : 306 Suffrages exprimés : 305 / 504 voix
Pour : 275 voix - Contres : 10 voix - Abstentions : 20 voix ; *Cette résolution est adoptée.*

Résolution n°20 - Proposition de nomination de M. Göran WITT

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance de la candidature de M. Göran WITT au bureau du syndicat de l'ASLGDP, approuve cette nomination.

Votants : 306 Suffrages exprimés : 305 / 504 voix
Pour : 285 voix - Contres : 2 voix - Abstentions : 18 voix ; *Cette résolution est adoptée.*

Résolution n°21 - Proposition de nomination de M. Rémi VARRET

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance de la candidature de M. Rémi VARRET au bureau du syndicat de l'ASLGDP, approuve cette nomination.

Votants : 306 Suffrages exprimés : 305 / 504 voix
Pour : 284 voix - Contres : 1 voix - Abstentions : 20 voix ; *Cette résolution est adoptée.*

Résolution n°22 - Proposition de nomination de M. Hervé TORO

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance de la candidature de M. Hervé TORO au bureau du syndicat de l'ASLGDP, approuve cette nomination.

Votants : 306 Suffrages exprimés : 305 / 504 voix
Pour : 285 voix - Contres : 0 voix - Abstentions : 20 voix ;

Cette résolution est adoptée.

Le Président informe l'Assemblée Générale qu'au regard des résultats des résolutions 12 à 22 sont élus au Bureau du Syndicat de l'A.S.L.G.D.P. les personnes suivantes : **Mme Marie-Françoise SCHAUB, M. Fabien TANTY, Mme Valérie BERGERON, Mme Sophie CADIOU, M. Bernard PINET, M. Pierre-Olivier MARIE, M. Luc MEDARD, M. Jean-Luc SOQUET, M. Goran WITT, M. Rémi VARRET, M. Hervé TORO.**

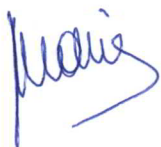
Le Président précise que les élections aux fonctions statutaires du Bureau se dérouleront dans les jours à venir.

Le Président informe l'Assemblée Générale que compte tenu de l'adoption des résolutions relatives au Budget 2025 **la cotisation annuelle 2025 est fixée à 112 (cent douze) euros.**

Le Président informe que les plis des lettres de convocation à l'AGO 2025 envoyées en RAR non récupérés ou revenus avec la mention NPAI, les 33 bulletins de vote par correspondance reçus et le fichier d'export des votes électroniques sont consultables sur demande préalable, auprès des membres du Bureau du Syndicat.

Le présent procès-verbal a été signé, après lecture, par le Président de séance et la Secrétaire de séance.

Président de séance
Pierre-Olivier MARIE



Secrétaire de séance
Clémentine YVON

